

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7

Tel./Tél. : (613) 237-1590 Fax/Télec. : (613) 237-5508 Toll free/Sans frais : (844) 237-1590

cupemail@cupe.ca/courriel@scfp.ca – cupe.ca/scfp.ca

## RAPPORT DU PRÉSIDENT NATIONAL MARS 2018 – JUIN 2018

---

Consœurs, confrères et amis,

Depuis la réunion de mars de notre Conseil exécutif national, j'ai eu l'occasion de participer à sept autres congrès de divisions provinciales, ainsi qu'à une réunion de notre Conseil du secteur municipal du Québec et à quelques autres rencontres de secteurs et de sections locales d'un bout à l'autre du pays.

L'engagement et la passion des membres qui prennent part aux activités de notre syndicat m'inspirent toujours. Ce fut un honneur d'assister partout au pays à des débats respectueux sur des enjeux d'intérêt pour nos membres qui luttent contre l'imposition de mesures d'austérité, la privatisation, les concessions et la précarité et pour l'équité, l'égalité et la diversité.

Merci à nos leaders des provinces et des sections locales, à notre personnel et à tous nos membres pour le dévouement dont ils font preuve pour le SCFP et à l'égard de nos objectifs.

Je tiens à saluer et à féliciter les nouveaux membres des exécutifs de nos divisions provinciales.

### Fédération canadienne des municipalités

Encore une fois cette année, le SCFP a participé au congrès annuel de la Fédération canadienne des municipalités. En plus d'être au salon professionnel, où nous avons eu des échanges avec des centaines de représentants d'administrations locales de tout le pays, nous avons animé un atelier sur le rôle des services publics dans la protection des droits de la personne dans nos collectivités et souligné quelques initiatives locales novatrices.

**MARK HANCOCK**

National President/Président national

**CHARLES FLEURY**

National Secretary-Treasurer/Secrétaire-trésorier national

**DENIS BOLDOC, FRED HAHN, JUDY HENLEY, DANIEL LÉGÈRE, MARLE ROBERTS**

General Vice-Presidents/Vice-présidences générales

Comme toujours, nous en avons profité pour souligner le rôle de nos membres dans les villes, municipalités, comtés et districts régionaux, et pour discuter de nos préoccupations dans le secteur, dont l'insuffisance du financement de l'infrastructure, les risques associés à la privatisation et les partenariats public-privé.

J'ai aussi apprécié discuter avec tant de membres et d'employés du SCFP, actuels ou à la retraite, qui servent leurs collectivités à titre de représentants élus.

## **Élections**

En 2018, il y aura plusieurs élections importantes partout au pays.

Le 7 juin, les Ontariens ont élu un nouveau gouvernement provincial. Pendant la campagne électorale, tous les sondages prévoyaient un gouvernement Progressiste conservateur (PC) majoritaire. Et c'est effectivement ce que les électeurs ont décidé, en votant pour 75 candidates et candidats du PC et en élisant l'ancien conseiller municipal de Toronto Doug Ford au poste de premier ministre.

Andrea Horwath et le NPD-Ontario ont mené une campagne solide et inspirante, ce qui nous a permis d'espérer, pendant un certain temps, que le NPD puisse former le gouvernement. Les néo-démocrates ont terminé la course à titre d'opposition officielle, récoltant un nombre record de votes et doublant presque leurs sièges. Parmi les 40 députés néo-démocrates, il y a deux membres du SCFP. En effet, Joel Harden, de la section locale 1281, a été élu dans Ottawa-Centre, et Sara Singh, de la section locale 3904, a remporté l'élection dans Brampton-Centre. La conseillère syndicale du SCFP Chandra Pasma a mené une course extrêmement serrée dans Ottawa-Ouest-Nepean; Henri Giroux, membre de la section locale 146 et ancien membre de notre Conseil exécutif national, a obtenu le meilleur résultat à vie pour le NPD dans Nipissing; et Laura Kaminker, membre de la section locale 1989, a fait très bonne figure dans Mississauga-Centre. Je les félicite au nom du SCFP.

La plateforme électorale du PC était avare de détails. Nous ne savons donc pas quel sera l'impact de ce gouvernement sur nos membres en Ontario. Mais si l'on se fie à l'équipe de transition très conservatrice mise en place par Doug Ford, on peut dire sans risquer de se tromper que les services publics, les emplois du secteur public et les droits des travailleurs sont tous menacés.

Les membres du SCFP seront en première ligne de toute lutte pour protéger les emplois de nos membres, les services publics sur lesquels nos collectivités comptent et les droits des travailleurs de l'Ontario.

J'ai rencontré quatre candidates et candidats néo-démocrates de différentes circonscriptions en Ontario et j'ai été impressionné par l'énergie dont ils font preuve dans chaque campagne et par la force du message du NPD dans le porte-à-porte. Je suis fier de ce qu'ont fait les membres du SCFP pour appuyer les candidates et candidats du NPD-Ontario de toute la province, et je suis particulièrement fier des membres et employés du SCFP qui se sont présentés à ces élections.

Les membres du SCFP du Nouveau-Brunswick et du Québec déploieront sans doute autant d'énergie dans leurs élections provinciales plus tard cette année.

Et je sais que les membres du SCFP sont déjà au travail pour faire élire des représentants locaux favorables aux travailleurs aux élections municipales et scolaires qui auront lieu cet automne en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Ontario et à l'Île-du-Prince-Édouard.

### **Groupe de travail sur la gouvernance**

Après l'adoption de la résolution 36 au congrès national de 2017, le Conseil exécutif national a approuvé, à sa réunion de mars, la composition du Groupe de travail sur la gouvernance, ainsi qu'un mandat général. Les 16 membres du Groupe se sont réunis à Ottawa le 5 juin. Ils ont passé en revue l'historique des structures de gouvernance du SCFP et élaboré un plan de travail d'un an. Le plan prévoit des consultations avec des membres, des sections locales, des conseils et des divisions du SCFP qui guideront le Groupe de travail dans ses délibérations finales. Le Groupe de travail doit rendre compte au Conseil exécutif national, avec recommandations, en mars 2019.

Il y aura un sondage en ligne et d'autres possibilités de participer aux consultations cet été.

### **Mise à jour législative**

En avril, le ministre des Transports Marc Garneau a confirmé que son gouvernement avait renoncé à privatiser les ports et aéroports du Canada. Le gouvernement fédéral avait commandé deux études distinctes sur les avantages potentiels de la vente de ces actifs publics et songeait ouvertement à passer à l'action.

Les plus grands aéroports du Canada sont présentement gérés par des sociétés sans but lucratif, les administrations aéroportuaires, qui gèrent les activités pour les propriétés fédérales. Plusieurs administrations aéroportuaires, dont celles de Calgary, Ottawa et Vancouver, étaient vigoureusement opposées au concept de privatisation.

L'engagement officiel du ministère est à l'effet que « le gouvernement n'envisagera pas activement la privatisation ». Ainsi, bien que nous ayons remporté cette manche, nous continuerons à surveiller le dossier de près.

Aussi en avril, le Comité permanent de la santé a publié un rapport recommandant, entre autres, que la *Loi canadienne sur la santé* inclue l'assurance-médicaments pour tous les Canadiens, que tous les ordres de gouvernement collaborent à la mise en place d'un formulaire pharmaceutique pour assurer l'accès égal aux médicaments et que le gouvernement fédéral aide à assumer le coût d'un régime universel d'assurance-médicaments.

Ce développement est important dans notre lutte pour un régime universel d'assurance-médicaments. Mais nous savons que nous ne pouvons pas nous croiser les bras et attendre que ce gouvernement fédéral fasse ce qu'il faut. Même si un comité consultatif a été mis sur pied pour étudier la question et présenter des recommandations, le ministre des Finances Bill Morneau a clairement exprimé son appui à une solution qui ne serait pas universelle.

Avec les élections fédérales qui se tiendront à l'automne 2019, nous devons convaincre les députés qu'il y a bien longtemps que ce morceau du système de santé public du Canada aurait dû être en place.

### **Congrès du travail du Canada (CTC)**

Ayant choisi de quitter le CTC en janvier, Unifor est désormais exclu de la centrale syndicale. Les efforts déployés pour se réconcilier avec le plus grand syndicat du secteur privé au Canada ont échoué à cause d'activités de maraudage constantes en Ontario, où Unifor s'est approprié près de 1 000 travailleurs d'hôtel de UNITE HERE.

Il semble peu probable que la relation puisse s'améliorer à court terme. Parce qu'Unifor n'est plus au CTC, ses membres et ses militants ont perdu le droit de participer aux activités des fédérations et conseils du travail. Je sais que les membres du SCFP feront de leur mieux pour remplir ce vide en participant davantage à ces organismes vitaux.

Le Conseil canadien du CTC a approuvé, à sa réunion d'avril, un mandat pour l'examen des statuts du CTC, étude qui s'ajoutera à celle déjà en cours concernant l'article 4 sur les conflits. Après consultation avec le Conseil exécutif national, le SCFP présentera des mémoires pour les deux examens.

Comme président national, je continue de croire que notre mouvement syndical est plus fort lorsqu'il est uni et la force de la solidarité demeure une priorité pour moi.

## **Négociations collectives, grèves et lock-outs**

Il y a eu sept conflits de travail au cours de la période visée par le présent rapport. Un des conflits a pris fin pendant la période.

<b>PROVINCE</b>	<b>S. L.</b>	<b>EMPLOYEUR</b>	<b>N<sup>bre</sup> de MEMBRES</b>	<b>DÉBUT</b>	<b>DURÉE (jours)</b>
Québec	5317	Viterra – Port de Montréal	51	30 janvier 2018 Lock-out	En cours
Ontario	2424	Université Carleton – Personnel des services professionnels	903	5 mars 2018	31 jours
Ontario	3903	Université York – Personnel universitaire	2 717	5 mars 2018	En cours
Ontario	234	Ville de Cornwall – Cols bleus	136	17 mars 2018	En cours
Ontario	3251	Ville de Cornwall – Bibliothèque publique	27	17 mars 2018	En cours
Ontario	5734	Cornwall, Stormont et Glengarry – SMU	102	17 mars 2018	En cours
Ontario	3251	Ville de Cornwall – Cols blancs	182	23 mars 2018	En cours

## **Section locale 5317 – Viterra au Port de Montréal – Québec**

Viterra, l'un des principaux négociants et manutentionnaires de grains du Port de Montréal, a mis en lock-out 51 membres le mardi 30 janvier, à 7 h. Les membres réclament la parité des conditions de travail avec d'autres travailleurs du Port de Montréal représentés par le SCFP.

Les négociations ont achoppé sur deux enjeux – les salaires et les horaires. Depuis le début du lock-out, le SCFP a réglé deux autres conventions collectives avec les employeurs du Port sur des inégalités salariales et des horaires de travail. Mais celui-ci est bien décidé à ne pas bouger sur les demandes de la section locale 5317.

Viterra appartient à la grande multinationale Glencore, une entreprise rentable qui n'est pas du tout intéressée à traiter ses employés équitablement et à résoudre ce conflit.

## **Section locale 3903 – Personnel universitaire de l'Université York – Ontario**

Pour la troisième fois en dix ans, les travailleuses et travailleurs de l'Université York sont en grève. La section locale 3903 représente trois unités – chargés de cours, enseignants contractuels et assistants de recherche et d'enseignement supérieur. Au lieu de chercher une solution, les négociateurs de l'Université York ont été absents au cours des jours qui ont précédé la grève et depuis le début de celle-ci. Ils ont refusé tout véritable dialogue avec la section locale 3903.

Le 5 mars, après six mois de négociations infructueuses, les membres ont dressé des lignes de piquetage pour soutenir leurs revendications, qui ont trait à l'emploi précaire dans un système universitaire qui compte beaucoup trop sur le travail à court terme, sans stabilité ni prévisibilité.

L'Université York a demandé à la Commission des relations de travail de l'Ontario de tenir un vote supervisé sur son offre finale. Les trois unités de négociation ont clairement refusé cette offre.

Le 13 avril, le ministère du Travail a nommé William Kaplan commissaire d'enquête sur les relations de travail afin de « faciliter la recherche d'une solution au conflit ». Mais l'effort a été vain, car l'Université n'a pas utilisé ce temps à bon escient et a refusé de négocier, même s'il était urgent de sauver la session et d'assurer une session d'été aux 50 000 étudiants, et ce malgré les efforts déployés par la section locale 3903 pour combler le fossé entre les parties. En effet, dans un esprit de bonne volonté et de coopération avec la Commission, la section locale 3903 a fait d'importants compromis sur la sécurité d'emploi et les instructeurs contractuels à emploi précaire.

Le gouvernement libéral a tenté d'imposer une loi de retour au travail avant sa défaite anticipée, mais il fallait le consentement unanime de l'assemblée. La tentative a échoué, car le NPD a refusé la solution mal avisée des libéraux pour régler le conflit.

## **Sections locales 234, 3251 et 5734 – Ville de Cornwall – Ontario**

Le 17 mai, trois unités de négociation sur quatre à la Ville de Cornwall ont déclenché la grève. Elles ont été suivies par une autre unité le 23 mai. Comptant autour de 450 membres, ces trois sections locales représentent les membres de quatre unités de négociation forcées de faire la grève pour résister aux concessions exigées, après avoir tenté pendant des mois de négocier une entente avec leur employeur.

Une unité est sans contrat de travail depuis 2015 et les trois autres le sont depuis 2016.

L'employeur a maintenant renoncé au gel des salaires qu'il exigeait. Mais il faudra encore bien des efforts pour rapprocher les parties, surtout parce que de nombreuses classifications sont payées considérablement moins que celles de municipalités comparables.

L'employeur cherche aussi à arracher une concession à trois des unités de négociation sur les congés de maladie, ce qui réduirait radicalement le niveau actuel de protection des revenus.

## **Section locale 2424 – Personnel des services professionnels de l'Université Carleton – Ontario**

Les membres de la section locale 2424 ont débrayé le 5 mars pour protester contre les concessions demandées. L'employeur, l'Université Carleton, proposait de retirer de la convention collective une clause qui permet à la section locale de négocier son régime de retraite. L'insistance de l'employeur à supprimer cette disposition indiquait clairement qu'il avait l'intention d'apporter des changements au régime de retraite à prestations déterminées et de passer à un régime à cotisations déterminées et ce, sans l'accord du syndicat.

Mais après une grève de quatre semaines, la section locale a obtenu une entente qui garantit un régime de retraite à prestations déterminées pour les membres.

La convention collective contient maintenant une disposition claire qui protège les prestations déterminées du régime. Autrement dit, le Conseil d'administration, ou son comité du régime de retraite ne peut plus éliminer les prestations déterminées. En fait, les nouvelles clauses empêchent le conseil d'apporter des changements de manière unilatérale, protègent contre les modifications « indésirables » et exigent que l'employeur donne un avis de six mois avant de changer quoi que ce soit au régime. L'entente ajoute aussi un élément particulier : une formule de prestations de retraite incluse dans la convention collective.

## **Le point sur les divisions régionales**

### **ATLANTIQUE**

#### **Terre-Neuve-et-Labrador**

Le congrès annuel du SCFP-Terre-Neuve-et-Labrador (SCFP-T.-N.-L.) a eu lieu à St. John's au début de mai. Les membres en ont profité pour souligner la carrière de Wayne Lucas, président du SCFP-Terre-Neuve-et-Labrador pendant 26 ans, et lui souhaiter une retraite bien méritée. L'Assemblée législative de la province lui a aussi rendu hommage en le qualifiant de « véritable héros de la classe ouvrière qu'on ne voit qu'une fois par génération », par la voix de Gerry Rogers, leader du NPD provincial, qui a félicité Wayne pour sa retraite après 40 années comme membre du SCFP.

Les délégués au congrès annuel du SCFP-T.-N.-L. ont élu Sherry Hillier à la présidence. Sherry a travaillé 24 ans comme infirmière auxiliaire autorisée dans le secteur des soins de longue durée et elle joue un rôle actif dans sa section locale depuis 1998. Elle siège à l'exécutif du SCFP-T.-N.-L. depuis dix ans, en plus d'être vice-présidente régionale pour Terre-Neuve-et-Labrador au Conseil exécutif national. Je félicite chaleureusement Sherry pour son élection.

Un espace de guérison pour les enfants affectés par leur expérience de violence familiale verra bientôt le jour grâce aux membres et aux sections locales qui, ensemble, ont recueilli des fonds au congrès du SCFP-T.-N.-L. pour créer le service de garde SKS, qui sera établi à St. John's. Le service de garde SKS rend hommage à Susan Kathryn Shiner. Susan, membre active du SCFP, a passé sa vie active à améliorer le sort des femmes et des enfants. Dans les dernières semaines de sa vie, Susan a réuni un groupe d'amis et leur a demandé de réaliser un de ses vieux rêves. Elle voulait un service sensibilisé aux traumatismes, attenante à la Maison Iris Kirby, afin que les enfants puissent avoir accès à un espace favorable à leur guérison.

Le SCFP-Terre-Neuve-et-Labrador a participé à l'examen du système d'assurance-automobile de la province entrepris par la Commission des services publics (Public Utilities Board) de la province. Le SCFP-T.-N.-L. appuie un système d'assurance-automobile public sans but lucratif offrant tous les services avec assurance complète, sans égard à la faute, à tous les chauffeurs avec permis de la province, y compris les chauffeurs de véhicules de particuliers, les propriétaires-opérateurs de véhicules commerciaux et les chauffeurs de parcs de véhicules, à des taux justes et non discriminatoires.

Dernièrement, le SCFP-T.-N.-L. a mobilisé ses membres pour la lutte en faveur d'une hausse du salaire minimum dans la province. Avec les alliés et les affiliés de la Fédération du travail de Terre-Neuve-et-Labrador, le SCFP a manifesté dans les rues de St. John's et exigé que le salaire minimum actuel de 11,15 \$ passe à 15 \$ l'heure.



## Nouvelle-Écosse

Le SCFP-Nouvelle-Écosse (SCFP-N.-É.) a tenu un excellent congrès à Halifax à la fin de mai. Les délégués ont accueilli le leader du NPD fédéral Jagmeet Singh. Auparavant, ils avaient assisté à une discussion d'experts sur l'importance de voter, avec les invitées Tammy Martin, députée de Cape Breton Centre, Susan Leblanc, députée de Dartmouth North et Lisa Blackburn, conseillère de la MRH. Les résultats serrés des dernières élections provinciales en Nouvelle-Écosse illustrent clairement le propos, les libéraux n'ayant acquis leur majorité que par très peu de votes.

Les délégués ont entendu un rapport très touchant de la consœur Donna McCarthy, membre du Comité des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse, qui s'est rendue en Colombie l'an dernier pour observer le travail accompli par les syndicats et les militants colombiens. Elle nous a rappelé que les dirigeants syndicaux en Colombie travaillent autant que nous à défendre leurs membres, mais qu'ils doivent en plus subir le stress de craindre pour leur sécurité et celle de leurs familles. Le militantisme entraîne des risques très importants en Colombie et dans beaucoup d'autres pays, et notre travail de solidarité internationale est très apprécié par ces leaders syndicaux, qui se sentent mieux appuyés en sachant que nous sommes présents.

Les délégués ont aussi discuté de nombreuses résolutions qui avaient un dénominateur commun : le sous-financement chronique des services publics dans la province. Les compressions imposées par le gouvernement ont des répercussions négatives tant sur la charge de travail de nos membres que sur la qualité des services qu'ils fournissent. Certains emplois de la fonction publique de la province sont si mal payés qu'il y a une pénurie chronique de personnel et qu'il est difficile de retenir ceux qui les occupent.

Après plus de 40 rencontres de négociations réparties sur 18 mois, de nombreuses lois anti-travailleurs adoptées par les libéraux et d'innombrables manifestations, les membres du Conseil des syndicats de la santé ont voté à 92 % en faveur de la ratification d'une entente. Les membres ont décidé de briser le modèle salarial du projet de loi 148 et auront droit à des augmentations salariales pendant les six années que durera leur convention, de 2014 à 2020, avec rétroactivité. Les congés de maladie et les prestations de retraite, que les employeurs voulaient réduire, ont été protégés. Les enjeux non réglés iront à l'arbitrage avec médiation.

À la fin de mars, les membres de la section locale 1876 du SCFP se sont mobilisés contre les compressions budgétaires qui ont des effets sur la qualité des soins à leur lieu de travail, le foyer Northside Community Guest Home. Ils ont organisé un piquet d'information à North Sydney au bureau du député de Northside-Westmount. Ils ont fait part de leurs préoccupations au sujet des effets des pénuries de personnel et des réductions du financement public sur la qualité de vie des pensionnaires.

## MARITIMES

### Nouveau-Brunswick

Les membres du SCFP-Nouveau-Brunswick (SCFP-N.-B.) se sont réunis à Fredericton à la fin d'avril pour leur congrès annuel, sous le slogan « Négocions vers l'avant en solidarité ». Les délégués ont réaffirmé leur engagement à « mettre fin au mandat » et souligné l'importance des négociations coordonnées pour faire grimper les salaires des travailleurs dans la province.

Gilles LePage, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Croissance démographique de la population du gouvernement du Nouveau-Brunswick, était le conférencier invité. C'était la première fois en plus de 30 ans qu'un ministre du Travail prenait la parole à un congrès du SCFP-N.-B. Les membres ont expliqué au ministre que non seulement ils fournissent des services publics essentiels, mais aussi que leurs salaires profitent à la croissance de l'économie locale de chaque communauté.

Ils n'ont pas eu à convaincre une autre conférencière invitée, Jennifer McKenzie, leader du NPD provincial, qui a souligné exactement ces faits dans son discours.

Négocier vers l'avant en solidarité est la meilleure façon de décrire les négociations en cours pour les membres du Conseil des syndicats de foyers de soins infirmiers du Nouveau-Brunswick. Deux importants rassemblements ont eu lieu le mois dernier pour soutenir l'équipe de négociations dans sa lutte contre les concessions. Les membres du SCFP ont ciblé l'Association des foyers de soins infirmiers du Nouveau-Brunswick (AFSINB), l'organisation qui négocie pour la majorité des employeurs des foyers de soins du Nouveau-Brunswick. L'employeur exige toujours des concessions et veut créer un système d'emploi avec disparité de traitement. Les pourparlers ont achoppé le 23 mars et un conciliateur a été nommé.

Le SCFP est en première ligne de la lutte contre la privatisation de l'eau à Moncton. Il y a 20 ans, la Ville de Moncton a signé une entente de PPP avec une multinationale à but lucratif étrangère, Veolia, pour la construction, le financement et l'exploitation d'une nouvelle usine de traitement de l'eau potable. Le contrat a coûté au moins 8,5 millions de dollars de plus qu'un projet public, seulement à cause des coûts de l'emprunt privé.

Le contrat de PPP avec Veolia prend fin en décembre 2019. Moncton aura donc la chance de reprendre le contrôle et l'exploitation quotidienne de ce service public vital. Mais au lieu de saisir l'occasion, la Ville veut emprunter de nouveau le coûteux chemin de l'exploitation privée. Le SCFP a invité les conseillers municipaux à étudier minutieusement l'option de l'exploitation publique de l'usine de traitement des eaux et à entreprendre une comparaison détaillée et impartiale des coûts d'exploitation et d'entretien à l'interne et privatisés. Les citoyens de Moncton devraient avoir le droit de connaître toutes les options.

## Île-du-Prince-Édouard

Le SCFP-Île-du-Prince-Édouard (SCFP-Î.-P.-É.) a eu un excellent congrès à Brudenell River à la fin de mai. Kimalee Phillip, agente des droits de la personne du SCFP, a parlé des effets de la violence familiale en milieu de travail et de ce que peuvent faire les syndicats dans ces situations. Les délégués ont débattu d'importants enjeux, dont l'alphabétisation, la justice dans le monde, les régimes de retraite, l'assurance-emploi, le travail par quarts, la santé-sécurité et la violence au travail.

Les membres ont rendu hommage à Leonard Crawford, grand militant du SCFP, qui a annoncé qu'il partait bientôt à la retraite, après avoir été vice-président et président intérimaire du SCFP-Î.-P.-É. Les délégués ont élu un autre Leonard à la vice-présidence – Leonard Gallant, que je félicite chaleureusement pour son élection.

Des rumeurs d'élections à la fin du printemps circulent toujours et le budget provincial avait certainement des allures préélectorales. Le SCFP-Î.-P.-É. a accueilli avec satisfaction les investissements dans les services de garde à l'enfance, la santé et l'éducation. Mais le gouvernement tient toujours à financer des lits de soins de longue durée privés plutôt que publics. Et, malheureusement, le financement destiné au logement ne profite pas aux personnes âgées et les bâtiments ne seront pas construits en tant qu'infrastructure publique.

Dans mon dernier rapport, j'avais mentionné qu'une loi sur l'indemnisation des accidents du travail reconnaîtrait le trouble de stress post-traumatique (TSPT) comme un accident de travail. L'amendement a été adopté en décembre mais n'a pas été promulgué avant que le SCFP-Î.-P.-É. fasse pression sur le gouvernement pour qu'il le soit. Quelques jours avant le congrès, les libéraux ont adopté une nouvelle loi qui reconnaît effectivement le TSPT comme un accident du travail. Mais le diagnostic doit être établi par un psychiatre ou un psychologue. L'accès aux prestations sera donc plus difficile, puisqu'il manque de professionnels de la santé mentale sur l'île.

## Québec

Après neuf ans devant les tribunaux, la contestation de la réforme de la *Loi sur l'équité salariale du Québec* a finalement porté fruit : la Cour suprême du Canada nous a enfin donné raison ! Les amendements à la Loi qui ont privé les salariées d'ajustements rétroactifs portent atteinte au droit à l'égalité et sont donc inconstitutionnels.

La Cour a reconnu que « ...on dit aux femmes sur le marché du travail qu'elles doivent tout simplement vivre avec le fait qu'elles ne sont pas payées équitablement, même lorsqu'une évaluation exigée par la loi a fait ressortir clairement [l'écart salarial]. De cette façon, le régime, en privilégiant les employeurs, renforce l'un des facteurs-clés de l'iniquité salariale : l'inégalité du rapport de force entre les employeurs et les travailleuses. En tolérant les décisions des employeurs qui entraînent des iniquités salariales pour les femmes, le législateur envoie le message selon lequel il ferme les yeux sur cette inégalité du rapport de force, perpétuant ainsi le désavantage. »

Cette décision importante du plus haut tribunal du pays est une victoire pour le droit à l'égalité de nos membres de tout le pays et je dois remercier chaleureusement les membres et le personnel du SCFP, incluant la consœur Annick Desjardins, qui ont témoigné en première instance à la Cour supérieure du Québec pour étoffer le dossier du SCFP.

Dans le cadre de sa campagne pour obtenir une consigne pour les bouteilles de vin et spiritueux à la Société des alcools du Québec (SAQ), le SCFP-Québec a fait parvenir aux 125 députés de l'Assemblée nationale une bouteille de vin vide pour les sensibiliser au fait que les centres de tri peinent à traiter adéquatement le verre afin qu'on puisse lui donner une seconde vie. Le Québec et le Manitoba sont les seules provinces à ne pas avoir de consigne sur leurs bouteilles de vin et de spiritueux. La campagne « On signe pour la consigne » a recueilli un nombre important de signatures et une bonne couverture médiatique, de sorte que la SAQ a annoncé être en mesure d'instaurer une consigne si le gouvernement va de l'avant avec cette exigence.

Pour la toute première fois, les cols blancs et cols bleus de l'Office municipal d'habitation de Lévis peuvent compter sur la protection d'une convention collective. Syndiqués depuis 2016, les membres de la section locale 5301 se sont dotés d'une convention collective d'une durée de 5 ans, jusqu'en 2021, leur garantissant une augmentation salariale de 2 % par année.

Les brigadières et brigadiers scolaires de Montréal ont voté à 92 % pour rejeter une offre dite « finale » déposée par l'employeur le 1<sup>er</sup> mai dernier. Les membres de la section locale 930 ont ainsi dit non à des concessions au chapitre des congés de maladie et congés mobiles. Les membres vont maintenant se tourner vers des moyens de pression, dont un possible recours à la grève avant la fin de l'année scolaire. Les 620 brigadiers scolaires sont sans convention collective depuis le 31 décembre 2015, soit plus de 28 mois. Présentement, les brigadières et brigadiers de Montréal à statut permanent et temps plein gagnent environ 13,000 \$ par année en revenu de travail. Ils réclament un rattrapage salarial qui les rapprochera de la moyenne des autres brigadiers scolaires du Québec.

Les membres de la section locale 5317, employés de Viterra au Port de Montréal, sont en lock-out depuis la fin janvier, et les négociations ne progressent pas présentement. L'employeur demeure inflexible malgré que ses dernières offres aient été rejetées à 96% par les membres.

Au mois de mai, le syndicat s'est procuré une action de la compagnie-mère de Viterra, la société Glencore, et a participé à la rencontre des actionnaires à Zurich afin de rencontrer le PDG. Ce dernier s'est engagé à intervenir auprès de Viterra. Les représentants du SCFP ont aussi rencontré des dirigeants syndicaux qui représentent des employés de plusieurs filiales de Glencore à travers le monde. Ici, au Canada, une manifestation a été organisée à Regina, devant le siège social de Viterra, où les membres du SCFP-Saskatchewan ont montré clairement leur solidarité avec les

salariés en lock-out. Enfin, des manifestations intersyndicales au Port de Vancouver, où Viterra a des installations, a eu lieu à la mi-juin, ainsi qu'à Bécancour et à Québec. L'employeur a donc pu constater à quel point la section locale 5317 a des appuis solides partout au pays.

## **Ontario**

Trois membres du SCFP sont parmi les victimes de l'horrible attaque commise au volant d'une camionnette près de la place Mel Lastman, à Toronto, le 23 avril. Renuka Amarasinghe, membre de la section locale 4400, a été tuée. Renuka, mère monoparentale, travaillait aux services d'alimentation du Conseil scolaire du district de Toronto depuis 2015 – plus récemment à l'école secondaire Earl Haig. Elle était une citoyenne aimée de la collectivité de Scarborough.

Amir Kiumarsi, membre et délégué syndical en chef de la section locale 3904 du SCFP, est toujours aux soins intensifs à l'hôpital Sunnybrook. Amir est instructeur en chimie à l'École d'éducation permanente G. Raymond-Chang de l'Université Ryerson et est délégué syndical en chef de l'Unité 2 depuis quatre ans. Et Amaresh Tesfamariam, membre de la section locale 79 du SCFP et infirmière auxiliaire autorisée à Fudger House, a été grièvement blessée et repose dans un état critique à l'hôpital Sunnybrook.

Pour montrer leur engagement à l'égard de la collectivité où ils vivent, les membres de la section locale 255 du SCFP ont récemment remis 10 000 \$ à diverses causes valables du sud-ouest de l'Ontario. La section locale 255 a donné 5 000 \$ aux arénes communautaires du comté de Bruce, de la ville de Hanover et de la municipalité de Wellington North. De plus, les membres ont remis 5 000 \$ aux programmes des petits déjeuners à l'école de ces mêmes collectivités. Depuis 2012, la section locale 255 a donné, à la demande de ses membres, 60 000 \$ à divers projets communautaires de la région. La section locale 255 du SCFP représente plus de 180 travailleurs municipaux au service de Bruce Telecom à Kincardine, de la voirie du comté de Bruce à Walkerton, à la Ville de Hanover et dans les cantons de Wellington North et Arran-Elderslie. Un syndicat véritablement communautaire.

J'ai eu le plaisir de prendre la parole à l'inauguration du Conseil des syndicats de conseils scolaires de l'Ontario (CSCSO). Plus de 90 % de nos sections locales représentant plus de 94 % de nos 55 000 membres de la province ont voté en faveur de l'affiliation au Conseil. Il a fallu plus de dix ans de préparation pour former le CSCSO, qui est le plus grand des conseils de syndicats du SCFP.

Félicitations à Terri Preston, Laura Walton et Vicky Evans, respectivement élues présidente, vice-présidente et secrétaire-trésorière, ainsi qu'à tous les autres membres élus au tout premier exécutif du CSCSO. Et je tiens à remercier les membres qui se sont présentés aux élections. Un programme chargé attend le Conseil, car il y aura des négociations collectives en 2019.

À Kingston, la section locale 1974 compte désormais plus de 1 900 membres après avoir remporté le vote d'allégeance qui l'opposait au SEFPO le 19 mai. L'Hôtel Dieu et l'Hôpital général de Kingston ont fusionné il y a plus d'un an et forment maintenant un seul hôpital (KHSC) avec deux campus. En vertu de la loi sur le secteur public, après une intégration ou une fusion, le personnel qui effectue un travail similaire peut voter pour le syndicat de son choix. Le personnel de bureau, les infirmières et infirmiers auxiliaires et aides-soignants, les portiers, le personnel des services alimentaires et celui de l'environnement, des métiers et d'autres services aux deux campus du KHSC ont participé, à la mi-mai, à un vote d'allégeance syndicale supervisé par la Commission des relations de travail de l'Ontario. Une forte majorité des membres du personnel ont choisi le SCFP pour les représenter. Nous accueillons chaleureusement nos nouveaux membres.

Après un week-end d'intenses négociations en avril pour 75 000 travailleuses et travailleurs d'hôpitaux de l'Ontario, dont les trois syndicats ont formé une alliance dans les négociations provinciales, un accord de principe a été conclu avec les employeurs du secteur hospitalier. Le règlement a été obtenu après des semaines de mobilisation, de manifestations et de moyens de pression visibles, menés par les travailleuses et travailleurs d'hôpitaux avec le SCFP, l'UIES-Santé et Unifor, sous la bannière « *Ensemble pour le respect* », dans plus de 100 hôpitaux de tout l'Ontario. En plus de nouvelles clauses sur la violence en milieu de travail, l'accord de principe prévoit des augmentations de salaire, pour une entente de quatre ans sans concessions. Les hôpitaux avaient déposé une longue liste de concessions et avaient refusé d'accorder au personnel des soins infirmiers, du bureau et autres services de soutien, les hausses salariales qu'ils avaient pourtant volontairement données à d'autres employés représentés par les trois syndicats. Les membres du CSHO ont maintenant ratifié l'entente.

Les délégués au congrès de 2018 du Conseil des syndicats d'hôpitaux de l'Ontario (CSHO) ont réélu les trois dirigeants à plein temps du CSHO ainsi que l'équipe qui a négocié la nouvelle convention. Michael Hurley, président du CSHO et natif d'Ottawa qui avait été élu pour la première fois en 1990, a été réélu. Sharon Richer, de Sudbury, a été réélue au poste de secrétaire-trésorière. Louis Rodrigues, un résident de Kingston, a été réélu au poste de premier vice-président. Les membres du CSHO sont déterminés à accroître la mobilisation et le militantisme pour mettre fin au sous-financement chronique et aux tentatives constantes de privatisation des services par le gouvernement provincial.

## **Manitoba**

À la mi-mars, le gouvernement du Manitoba a renoncé aux partenariats public-privé pour la construction d'écoles. Au départ, il voulait bâtir quatre nouvelles écoles en PPP, mais une analyse coûts-bénéfices a démontré ce que sait le SCFP depuis toujours – le financement privé d'infrastructures publiques ne permet pas d'économiser. Dans ce cas précis, le gouvernement s'est rendu compte qu'avec un financement public, il pourrait construire cinq écoles pour le prix de quatre écoles en PPP.

C'est une grande victoire pour les membres du SCFP, qui luttent contre les plans de privatisation depuis un an. Dans leur campagne, ils ont présenté des exposés aux divisions scolaires, organisé des assemblées publiques communautaires et sensibilisé leurs voisins et amis en faisant du porte-à-porte.

Les membres de la section locale 737 du SCFP ont mené cette lutte à Brandon et leurs efforts ont depuis été reconnus internationalement, en plus de se mériter les félicitations de l'Internationale des services publics.

Il a fallu presque un an après l'adoption par l'Assemblée législative de la loi 29 avant que le gouvernement provincial la mette en application. Le 10 mai, la *Loi sur la restructuration des unités de négociation dans le secteur de la santé* a été promulguée et un commissaire a été nommé pour superviser le processus de réduction du nombre d'unités de négociation de la santé dans la province.

Les travailleuses et travailleurs de la santé du Manitoba sont déjà aux prises avec des compressions, des restructurations de leurs milieux de travail et des mises à pied. Le coût additionnel et l'incertitude entraînés par la réorganisation des unités de négociation et les votes d'allégeance qui suivront augmentera le stress pour ces membres. Et pendant que nous continuons à proposer au gouvernement des solutions de rechange pour éviter la tenue de votes, nous nous préparons aussi à gagner le droit de représenter les travailleuses et travailleurs de la santé de toute la province.

## **Saskatchewan**

Le budget provincial de 2018-2019 de la Saskatchewan a été dévoilé le 10 avril.

Il n'offre que peu ou pas de répit après les dures mesures d'austérité imposées l'an dernier et le financement de la plupart des secteurs reste aux niveaux de 2016-2017.

Le gouvernement compte de plus en plus sur une fiscalité régressive ou inéquitable. Les revenus des impôts continuent à chuter et sont remplacés par une hausse des revenus de la taxe de vente provinciale, ce qui transfère le fardeau des entreprises aux travailleuses et travailleurs.

Et même si le Sask Party se vante d'avoir réduit le déficit sans hausser les impôts, il ne fait que se décharger de ses problèmes sur d'autres ordres de gouvernement, sur des organisations du secteur public et sur des individus. Les municipalités ont dû compenser les compressions cette année et l'année précédente en augmentant l'impôt foncier et divers autres frais. Les universités ont augmenté leurs droits de scolarité, ce qui a rendu l'éducation postsecondaire moins abordable. Et même si le budget contenait une petite hausse du financement de l'éducation, il est loin de remplacer ce qui a été coupé dans le budget de l'an dernier – malgré la croissance des inscriptions dans les divisions scolaires.

J'ai eu le privilège, en mai, de prendre la parole à la première assemblée générale annuelle de la section locale 5430 du SCFP, travailleuses et travailleurs de la santé de la Saskatchewan. Formée en 2017, cette section locale est maintenant la troisième plus grande du SCFP. Avec plus de 13 500 membres, elle est la véritable voix des travailleuses et travailleurs de la santé de la province. Et les efforts déployés pour représenter les membres au travail, dans leurs collectivités et aux tables de négociation sont inspirants.

## **Alberta**

La santé et la sécurité au travail des travailleurs de l'Alberta s'amélioreront grandement avec l'adoption d'une nouvelle loi. En effet, pour la première fois en plus de 40 ans, le gouvernement a mis à jour sa loi sur la santé et la sécurité au travail (*Occupational Health and Safety Act*) et les changements sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> juin.

La nouvelle loi enchâsse les droits de base en santé-sécurité au travail – droit de connaître des dangers au travail et d'en être informés, droit de participer, droit de refuser un travail dangereux et droit de ne pas subir de représailles pour avoir respecté la loi.

Entre autres, la loi élargit considérablement les obligations des employeurs qui doivent assurer un milieu de travail sans danger, et empêche spécifiquement les employeurs d'exiger ou même de permettre la réalisation d'un travail dans des conditions dangereuses.

Les comités de santé et sécurité au travail sont maintenant obligatoires dans tous les milieux de travail de 20 salariés ou plus. C'est un grand pas en avant, car beaucoup de nos sections locales doivent encore négocier des comités mixtes de santé-sécurité au travail.

Les élections provinciales se tiendront dans moins d'un an et le SCFP-Alberta intensifie l'engagement de ses membres, car l'enjeu de ce scrutin est crucial pour eux.

Les deux anciens partis politiques de droite de l'Alberta se sont unis pour former le United Conservative Party (Parti conservateur uni), sous le leadership de Jason Kenney, ancien conservateur du règne de Stephen Harper. Le congrès du parti, tenu en mai, a montré que les services publics et les droits des travailleurs sont à risque si ce parti forme le gouvernement. En effet, les délégués ont proposé des résolutions exigeant plus de soins de santé privés, l'abrogation des changements apportés aux lois du travail par le gouvernement Notley et l'adoption de lois à l'américaine qui décimeraient le mouvement syndical.



## Colombie-Britannique

À la fin du 55<sup>e</sup> congrès annuel du SCFP-Colombie-Britannique (SCFP-C.-B.), les délégués ont approuvé un plan d'action réaffirmant l'engagement du syndicat à renforcer son effectif, à défendre les services publics et la dignité au travail pour ses membres, à bâtir la solidarité et à poursuivre l'action politique, incluant une campagne pour le « Oui » au prochain référendum sur la représentation proportionnelle.

Le discours de John Horgan, premier ministre de la Colombie-Britannique, a suscité de nombreuses ovations chez les plus de 600 délégués et invités. Il a remercié les membres du SCFP de la province pour l'aide qu'ils lui ont apportée aux dernières élections provinciales.

« Seeds of Change », un comité d'action communautaire du SCFP, a poursuivi son bénévolat au Festival des enfants de Cranbrook tenu le 12 mai. Le comité Seeds of Change est formé de membres des sections locales 4165 (travailleuses et travailleurs du secteur de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année de Southeast Kootenay), 2090 (employés municipaux de la Ville de Cranbrook) et 2773 (personnel de soutien au College of the Rockies) du SCFP. Ces trois sections locales du SCFP de la région de Cranbrook ont créé ce comité il y a trois ans pour inciter un plus grand nombre de membres à participer aux activités communautaires et pour accroître la visibilité du SCFP. Leurs membres ont été bénévoles au Festival des enfants et aux activités du Jour du Canada et, la deuxième année, ils ont appuyé le Festival et d'autres activités de la Fierté. Cette année, en plus de participer au Festival des enfants – l'un des plus vieux festivals gratuits de la province, créé il y a 33 ans – ils prévoient participer à l'activité de financement du Club des garçons et filles.

Le Conseil des présidentes et présidents du secteur K-12 (maternelle à la 12<sup>e</sup> année) s'est réuni du 1<sup>er</sup> au 3 mai à Burnaby. La rencontre a porté sur les négociations – étude des sondages auprès des membres et élaboration des propositions provinciales et de la session de planification stratégique. Les présidentes et présidents du K-12 ont reçu le rapport financier de la secrétaire-trésorière et ceux des comités de l'éducation et de l'ajustement du personnel de soutien (Support Staff Education and Adjustment Committee), de l'amélioration des compétences, de l'évaluation des emplois et de la Fiducie des prestations des employés publics (Public Employee Benefits Trust). Le comité sur la violence en milieu de travail poursuit son travail. Les membres ont été informés de ce qui se passe dans les régions et où en sont les préparatifs en vue des négociations. Après un exposé sur les détails d'une campagne à frais partagés pour accroître la visibilité des travailleuses et travailleurs de soutien en éducation, des fonds additionnels ont été approuvés.

Le Conseil a élu ses nouveaux dirigeants : président – Warren Williams (section locale 15 du SCFP); vice-présidente – Nicole Edmondson (section locale 3500 du SCFP); secrétaire-archiviste – Karen Wong (section locale 3742 du SCFP); secrétaire-trésorière – Leslie Franklin (section locale 703 du SCFP); responsable des relations avec les membres – Dean Coates (section locale 441 du SCFP). Le responsable des relations avec les membres agira à titre de sergent d'armes, un nouveau poste approuvé par les membres du Conseil.

L'enjeu critique de la charge de travail dans les secteurs de la santé communautaire et des professionnels des sciences de la santé du SCFP a été au cœur d'une réunion du Conseil des présidents de la santé (Health Care Presidents Council). Les présidents de la santé de Victoria, du milieu de l'île de Vancouver et du Vancouver métropolitain se sont réunis pour discuter d'affaires courantes, dont une révision de l'accord de protocole du Conseil, les postes de syndics vacants et l'accès des membres au plan d'amélioration de la gestion des limitations fonctionnelles du secteur. Ils ont aussi examiné un plan stratégique pour les négociations dans le secteur, qui sont commencées.

La charge de travail était parmi les premiers points à l'ordre du jour et la discussion a porté sur les suites à donner au sondage sur la charge de travail mené par le Service de la recherche du SCFP. Les résultats du sondage ont révélé un manque de personnel chronique, des heures supplémentaires non payées et un épuisement généralisé dans le secteur. Une série de rencontres avec les membres et les dirigeants des sections locales a suivi. Les rencontres ont commencé par des visites dans les milieux de travail et ont fini par une réunion de stratégie sur la charge de travail à laquelle un grand nombre de personnes ont assisté.

### **Syndicat des employés d'hôpitaux (SEH)**

C'est une période très occupée pour le SEH, dont les membres se préparent à négocier ou sont déjà à la table.

Les membres du SEH régis par la convention collective de la santé communautaire ont commencé à négocier à la mi-mai avec l'Association des employeurs de la santé de la Colombie-Britannique (Health Employers Association of British Columbia ou HEABC) à Vancouver. L'actuelle convention collective arrive à échéance le 31 mars 2019. Les pourparlers devraient durer cinq semaines.

Jennifer Whiteside, secrétaire et administratrice du SEH, est heureuse que les discussions aient commencé du bon pied, ce qui montre un respect mutuel. Les propositions portent sur une hausse du financement et des avantages sociaux pour favoriser le recrutement et le maintien en poste, ainsi que sur les horaires de travail précaires. Les parties ont reconnu qu'il faut impérativement renforcer le secteur de la santé communautaire pour répondre aux besoins d'une population vieillissante.

Le gouvernement provincial a invité les syndicats des services sociaux communautaires à amorcer plus tôt les discussions. Le comité de l'Association de négociation des services sociaux communautaires (CSS Bargaining Association) a mis la dernière main aux priorités et propositions des syndicats et a entamé les pourparlers avec le comité de négociation de l'Association des employeurs des services sociaux communautaires (Community Social Services Employers Association) le 16 mai. Les parties ont conclu un protocole d'accord et ont commencé à échanger des propositions à la table et amorcé les discussions.

La convention collective du sous-secteur des établissements prend aussi fin le 31 mars 2019. Près de 47 000 travailleuses et travailleurs de la santé membres de 11 syndicats sont visés par les négociations. Le SEH est le principal syndicat dans l'Association de négociation des établissements (Facilities Bargaining Association ou FBA) intersyndicale qui négociera avec l'Association des employeurs de la santé de la Colombie-Britannique (Health Employers Association of BC). Le SEH représente environ 85 % des membres visés par ces discussions. Les membres de la FBA travaillent pour des hôpitaux, des établissements de soins pour bénéficiaires internes et des services de santé d'urgence.

L'unité de négociation compte plus de 270 classifications, incluant les aides-soignants, les ambulanciers paramédicaux, le personnel des dossiers médicaux, les spécialistes de laboratoires et autres méthodes diagnostiques, les techniciens de stérilisation, le personnel d'intervention d'urgence, les travailleurs des métiers et de l'entretien, les auxiliaires aux activités et les aides en réadaptation, les spécialistes de la TI, les techniciens en pharmacie, les préposés à l'admission et aux rendez-vous, le personnel administratif, le personnel du nettoyage et de l'alimentation et bien d'autres.

Les préparations aux négociations ont commencé par une conférence de la FBA qui a eu lieu du 22 au 24 mai.

## **Transport aérien**

En mars, la composante d'Air Canada du SCFP a déposé une plainte pour violation des droits de la personne contre Air Canada pour discrimination systémique et harcèlement des agents de bord.

La plainte soutient que les politiques d'Air Canada sur les uniformes et le maquillage, incluant la « présentation » des uniformes, constituent clairement de la discrimination fondée sur le sexe, l'orientation sexuelle et la race à l'égard des agentes de bord. La plainte affirme aussi qu'Air Canada a toléré des comportements discriminatoires et harcelants de la part de superviseurs au sol.

À la fin de mai, les pilotes de WestJet ont été menacés de lock-out lorsqu'ils ont essayé d'obtenir une première convention collective. Leur employeur notoirement antisyndical a même songé à embaucher des pilotes non syndiqués pour son nouveau transporteur à faible coût. L'Association des pilotes de ligne a pu conclure avec WestJet une entente qui garantit leur droit de faire voler tous les appareils de WestJet, incluant la filiale Swoop à bas coût que l'employeur compte inaugurer avant l'été.

La syndicalisation a été payante pour les pilotes – ils ont obtenu le respect au travail qui faisait partie de leurs principales exigences. Ils ont prouvé que la syndicalisation est la meilleure façon d'aller de l'avant pour tous les WestJetters.

Il est essentiel maintenant que les membres de l'équipage de cabine ne soient pas laissés pour compte lorsque Swoop sera lancé. La meilleure façon de faire progresser les conditions de travail et de préserver la sécurité d'emploi des membres de l'équipage de cabine est de s'unir et d'adhérer au SCFP, le syndicat des agentes et agents de bord du Canada. Nous avons bien hâte de leur souhaiter la bienvenue à bord.

### **Rapport sur le recrutement**

Du 1<sup>er</sup> mars au 31 mai 2018, nos efforts de recrutement ont permis d'accueillir de nouveaux membres et de protéger notre effectif. Nous avons syndiqué 265 membres dans le secteur de la santé, 8 dans les services sociaux, 35 dans le transport, 27 dans les services de garde à l'enfance, 114 dans les municipalités et 125 dans l'éducation postsecondaire. En tout, la famille du SCFP accueille 574 nouveaux membres dans 14 unités de négociation.

Nous participons présentement à 23 campagnes actives qui, si elles réussissent, permettront à 3 414 nouveaux membres de se joindre au SCFP. Devant les commissions des relations de travail du pays, nous avons 8 demandes visant 599 nouveaux membres qui attendent la tenue de votes d'accréditation. Une campagne est en cours pour protéger 13 600 membres existants contre des restructurations.

Nos efforts de recrutement chez les agents de bord de WestJet continuent à croître à une bonne vitesse et nous devrions être en mesure de présenter une demande d'accréditation automatique en juin, malgré le fait que l'employeur et l'aéroport de Calgary aient tenté de nous barrer la route. Nous avons déposé une plainte pour pratique de travail déloyale auprès du Conseil canadien des relations industrielles.

Nous avons remarqué une hausse importante des demandes d'adhésion au SCFP venant de travailleurs non syndiqués. Cette augmentation est en partie attribuable aux années d'austérité qu'ont subies beaucoup de ces travailleurs mais, surtout, nous la devons aux diverses campagnes menées par le SCFP et les divisions provinciales dans les régions. Les membres du personnel des régions réexaminent les résultats du repérage de 2015-2016 pour en assurer la pertinence et fournir plus de détails sur les possibilités de syndicalisation.

## **In memoriam et notes personnelles**

### **Messages de condoléances**

J'offre mes sincères condoléances aux familles des membres et retraités du SCFP ci-dessous qui sont décédés au cours de la période visée par le présent rapport.

### **Membres**

- Renuka Amarasinghe                      Membre de la section locale 4400 – Ontario
- Xiaochun Luo                                Membre de la section locale 500 – Manitoba
- Simon Cudworth                          Membre de la section locale 1858 –  
Colombie-Britannique
- Stacey Laidlaw                            Membre de la section locale 873 –  
Colombie-Britannique

### **Retraités**

- Ray Arsenault                              Directeur général, développement syndical –  
Bureau national
- George Wilson                              Conseiller syndical – Bureau de Niagara
- Denzil D'Souza                            Conseiller syndical – Bureau régional de l'Ontario

## Conclusion

Le travail que nous faisons pour les membres du SCFP se poursuit tout au long de l'année. Que ce soit dans les griefs, les négociations, la santé-sécurité ou les relations syndicales-patronales, entre autres nombreux dossiers, je sais que pour les dirigeants de nos sections locales ainsi que notre personnel, la priorité est toujours de servir nos membres. Et même si nous avons toujours du pain sur la planche, j'espère que vous trouverez le temps de vous reposer et de profiter de l'été avec vos amis et votre famille.

En toute solidarité,

Le président national,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'MH Hancock'.

MARK HANCOCK

:cmg/seu